



LE
GRAND
DÉBAT

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons
la vie de demain

Rezé : une ville-nature accueillante

Ville de Rezé

07/07/20203

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

A quelle question du Grand débat se rapporte votre cahier d'acteurs ?

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Question 1
Habiter & vivre
la métropole autrement | <input checked="" type="checkbox"/> Question 3
Pour une métropole en bonne
santé, résiliente et du mieux-être |
| <input checked="" type="checkbox"/> Question 2
Fabriquer la métropole autrement | <input checked="" type="checkbox"/> Question 4
Pour une métropole
qui sait faire société |

Logotype de l'organisme
(champ facultatif)

Ce cahier d'acteurs des élu.e.s de Rezé Citoyenne expose la position de la Ville de Rezé sur l'articulation entre la densification et la préservation du vivant, dans le cadre de la fabrique d'une "ville-nature" pour Rezé, en prenant en compte les dynamiques globales sur le territoire. Ce cahier est à lire en complémentarité du second cahier sur le logement de demain.

LES AUTEURS ET LES CONTRIBUTEURS (champ obligatoire)

NOMBRE DE PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À CE CAHIER D'ACTEURS

31

Elu.e.s de Rezé Citoyenne de la Ville de Rezé.

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES

Nous vous remercions de vous limiter à 10 000 caractères (4 pages de 2 500 caractères maximum).

En guise d'introduction :

Les élu.e.s de Rezé Citoyenne sont convaincus que les transformations nécessaires dans la fabrique de la ville doivent intégrer ensemble les transitions écologiques, sociales et démocratiques. Une moindre attention à l'un de ces trois volets ferait faire marche arrière sur l'ensemble du système. L'approche doit donc résolument être transversale et systémique, et embarquer de façon large l'ensemble des acteurs impliqués. Les postures dogmatiques sont à proscrire, au profit d'approches de terrain, au cas par cas, dans un souci de prendre en compte les contextes et de penser la fabrique de la ville comme un travail d'agencement et de composition.

Une proposition localisée:

Rezé est une ville de banlieue en première couronne de Nantes. C'est un espace traversé, marqué par de fortes infrastructures routières, structuré autour de plusieurs centralités. Seconde ville la plus dense de la Métropole, c'est aussi la ville qui y concentre le plus fort taux d'îlots de chaleur (AURAN, 2021). L'enjeu est alors de faire de Rezé une « ville-nature » du XXIème siècle ancrée dans son histoire, accueillante et durable, en :

- Préservant sa diversité de quartiers, de patrimoines, son histoire ouvrière et rurale
- Travaillant à un renouvellement de la ville sur elle-même pour garantir le droit de se loger en ville et accompagner la diversité des formes d'habiter (habitats temporaires, modulaires, tiny houses, participatifs, coopératifs etc.), en lien avec les enjeux de précarité, d'inclusion, de vieillissement de la population, des transformations des modes de vies liées aux nécessaires bifurcations écologiques.
- Mettant tout en œuvre pour limiter les impacts carbone de la ville et l'adapter au réchauffement climatique, en protégeant notamment les plus vulnérables, dans un fort souci de santé et de justice environnementale.

Porteuse d'un projet de « ville-nature », la Ville de Rezé considère qu'elle peut accueillir une densification urbaine maîtrisée, comme l'une des réponses à court et moyen termes aux enjeux de transitions sociales et écologiques et de limitation des impacts sur les ressources. Toutefois, ce positionnement est conditionné à quatre idées fortes :

1. La Ville de Rezé émet de fortes réserves sur les dynamiques actuelles de métropolisation et le renforcement des inégalités socio-spatiales qu'elles produisent. Elle déplore la mise en concurrence et en compétition des territoires, notamment métropolitains et considère que le développement de territoires sobres et résilients passe par des coopérations à de multiples échelles. Elle plaide pour une politique plus ambitieuse et cohérente à l'échelle nationale permettant le déploiement d'une véritable alliance des territoires, et un développement moins polarisé dans la répartition des hommes et des activités, notamment entre villes et campagnes. Cette dynamique, nécessaire, ne peut se déployer qu'à moyen et long terme. La densification maîtrisée est une réponse adaptée et contextualisée permettant de limiter les disparités socio-spatiales sur le territoire ainsi que l'artificialisation des zones périurbaines notamment.

2. Cette densification n'est admissible que dans le cadre du déploiement d'une ville de la proximité, marquée par un renforcement de la mixité fonctionnelle des espaces, un urbanisme relationnel facilitant les échanges et la convivialité (espaces publics, rdc, commerces etc), des mobilités douces et courtes (favorisant prioritairement les déplacements piétons), et une production locale de ressources. En ce sens, la pluralité des quartiers et des centralités à Rezé est une chance, permettant de consolider cette proximité, dans le cadre de ce qui peut être appelé la « ville du quart d'heure ». Pour cela, la Métropole doit accompagner l'ensemble de son territoire, de façon équitable, soutenue et ambitieuse. Elle doit chercher à atténuer les dynamiques de polarisation de la ville-centre.

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES

Nous vous remercions de vous limiter à 10 000 caractères (4 pages de 2 500 caractères maximum).

3. La diversité des formes d'habiter ainsi que les changements nécessaires des modes de vie doivent être pris en compte et soutenus (voir Cahier sur le logement). Notons que la moitié des demandes de nouveaux logements s'explique non pas par les mouvements migratoires, mais par le phénomène de décohabitation. Il est indispensable, au vu des impacts écologiques liés à la construction de bâtiments et à l'artificialisation, de rebattre les cartes de nos modes de vie, d'impulser de fortes transformations culturelles, en proposant de nouvelles formes de cohabitations et de mutualisation, grâce à des formes d'habiter collectives, participatives, coopératives. La réversibilité des logements doit être un élément pris en compte par les acteurs de la construction. Enfin, la taille même des logements, l'articulation entre les espaces du dedans et de dehors dans une ville qui sera de plus en plus chaude, ainsi que notre rapport à la privacité/publicité des espaces peuvent être mis au débat. Les changements des modes de vie concernent également le rapport à la voiture. Nous souhaitons qu'à Rezé, les parkings puissent être, de façon graduée dans le temps et contextualisée dans chaque quartier, dé-corrélés de la question du logement, permettant ainsi le renouvellement de la ville sur elle-même dans des secteurs, notamment historiques, où la construction de nouvelles places de stationnement urbain est très contrainte. Il est par ailleurs nécessaires d'encourager les dispositifs de mutualisation tout à la fois des véhicules et des places de stationnement.

4. Enfin, cette densification doit être maîtrisée par son inscription dans une approche de « ville-nature ». La « Ville-nature » permet de penser ensemble la densification urbaine et la préservation du vivant. Nombreux sont en effet aujourd'hui les discours qui les opposent. L'articulation n'est en effet pas simple. La Ville de Rezé souhaite poser à ce sujet plusieurs points fondamentaux :

- Parler de « ville-nature », et non de « nature en ville », permet d'imbriquer deux notions qui ont longtemps été pensées comme opposées : la Ville d'un côté / et la « Nature » de l'autre. C'est donc s'engager dans un changement de paradigme global.

- Dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement, cela se traduit par le fait de mettre le « vivant » et l'existant au cœur de l'aménagement et du déploiement urbain : prendre en compte les conditions du milieu (reliefs et sols, eau, climat, faune et flore etc., pour l'instant non ou insuffisamment prises en compte dans le PLUM par exemple), la finitude des ressources, les impératifs liés au changement climatique. Il s'agit de préserver l'habitabilité de la ville. Le niveau de densification doit être défini en fonction de la préservation des conditions d'habitabilité de nos villes (ressources, réchauffement). Le renouvellement de la ville sur elle-même nécessite donc un travail d'une très grande complexité, au cas par cas, avec des approches contextuelles faisant dialoguer les champs de l'urbanisme et de l'environnement. Comment, par exemple, articuler les codes de l'urbanisme et de l'environnement ? Cette approche de « ville-nature » nécessite la mobilisation des champs de la recherche scientifique, notamment par l'approche prospective, et la production de nouveaux outils, notamment bioclimatiques, permettant de penser le développement des projets urbains autrement. Comment prendre en compte les questions de ressources en eau, de qualité de l'air, de qualité sonore à une échelle suffisamment pertinente ? Comment évaluer l'impact des projets immobiliers et urbains sur le réchauffement ?

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES

Nous vous remercions de vous limiter à 10 000 caractères (4 pages de 2 500 caractères maximum).

- La Ville de Rezé plaide pour intégrer ces éléments environnementaux dans les projets urbains et les imposer aux porteurs de projets immobiliers, notamment dans le diffus (elle a voté par exemple en Conseil Municipal du 12/2020 un "protocole paysager urbain et environnemental" posant des ambitions de préservation de la pleine terre). Elle travaille actuellement à un second volet de ce protocole, qui verra le jour en 2024. A l'échelle des projets urbains, le projet de la ZAC Pirmil les Isles est une expérimentation remarquable et la Ville souhaite déployer sur l'ensemble de la ville un grand nombre de principes d'aménagement ambitieusement posés sur la ZAC (sanctuarisation des espaces paysagers et de leurs budgets dans les projets, pleine terre, exigence sur les matériaux bio-sourcés et le soutien aux filières etc.). Par ailleurs, la Ville et la Métropole ont commandité une étude à l'AURAN dans le cadre d'un périmètre d'étude pour le quartier Pont-Rousseau, dans un souci de développement tout à la fois urbain et environnemental, avec l'ambition de faire dialoguer les outils d'analyse des milieux (canopées, eaux, sous-sols, climat etc.) avec ceux de la planification urbaine. Sur des champs environnementaux plus larges, la Ville s'est associée à des chercheurs acousticiens de l'Université Gustave Eiffel sur un projet de sciences participatives devant aboutir à la création d'une feuille de route sur la qualité sonore de la ville.

- La densification dans le cadre d'une « ville-nature » implique une attention particulière aux espaces végétalisés, tout à la fois comme éléments de préservation de la biodiversité, comme espaces de rafraîchissement et de ressourcement, et comme lieux de rencontres sociales et de convivialité. Tout comme l'on impulse une densification du bâti, le végétal doit donc faire l'objet d'une « densification » avec une attention portée aux basses et moyennes strates de végétalisation notamment, ainsi qu'une intensification des usages liés aux espaces verts.

- La Ville-nature dans l'aménagement passe par une attention forte aux trames vertes et bleues, comme maillage du territoire, et aux espaces de nature comme espaces publics et de centralité. Un arbre peut tout autant servir de signal urbain qu'une tour ou un bâtiment emblématique. La création d'un parc doit pouvoir prétendre à un même niveau d'investissement qu'un équipement public bâti. Dans ce cadre, la Ville de Rezé s'est nourrie des actions mises en place dès 2011 avec une cartographie des corridors écologiques, qui s'est enrichie en 2016, grâce à l'intervention de l'écologue urbain Philippe Clergeau, pour devenir une cartographie de base des trames vertes à conforter ou à créer. Cette cartographie sert de matrice pour le développement des projets de construction et de renforcement d'espaces verts. 70 % du couvert végétal de la Ville est en propriété privée. La Ville développe donc l'accompagnement des habitants sur une densification bien menée de la végétalisation sur leur parcelle, par différents dispositifs : aides à l'achat d'arbres pour les particuliers, travail sur les avant-scènes, conseils. Les copropriétés constituent un levier important.

- Enfin, et ceci est un point fondamental, l'approche par la "ville-nature" est portée par des enjeux de justice environnementale. On sait que les populations socialement les plus défavorisées sont aussi celles qui ont un impact environnemental moindre, et celles qui souffrent et souffriront le plus du changement climatique. Ce sont celles qui sont le plus exposées aux pollutions environnementales et aux difficultés du réchauffement. Le croisement des approches urbaines et environnementales ne peut dès lors se décorrélérer d'une prise en compte des dynamiques sociales sur le territoire. Fabriquer la ville-nature nécessite donc de déployer des outils et des dispositifs transversaux aux différentes politiques publiques permettant de répondre à l'urgence d'une adaptation au changement climatique de façon priorisée sur certains secteurs.

En conclusion :

Aborder une densification maîtrisée de la ville à partir de la « ville-nature » conduit donc à une transformation des manières de faire et de penser. Elle nécessite de nouveaux outils d'analyse et de prospective. Dans un contexte fortement libéral, elle engage une implication forte des pouvoirs publics (pose d'un cadre, articulation des projets, suivi etc.), ce qui pose des difficultés de moyens et de marges d'action. Des évolutions réglementaires sont souhaitables, afin de garantir ce qui fait commun, ce qui fait ressources et conditions d'habitabilité.

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES

Nous vous remercions de vous limiter à 10 000 caractères (4 pages de 2 500 caractères maximum).

FABRIQUE DE NOS VILLES

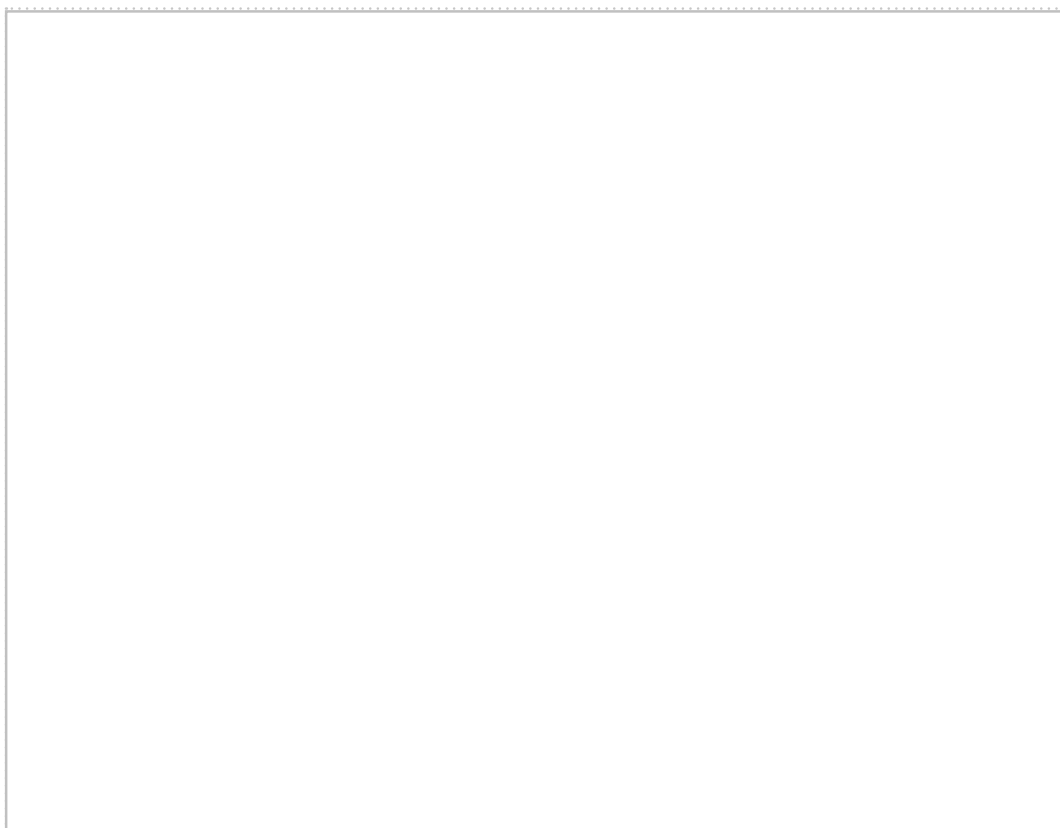
Ensemble, inventons la vie de demain

Annexes

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

Annexes



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Pour contribuer et suivre l'actualité du débat :

grand-debat-metropole.nantes.fr



Pour plus d'informations
contactgrand-debat@nantesmetropole.fr